



Contravention élevée à Zurich

Par **Julpauclau**, le **11/12/2016** à **17:42**

Bonjour,

Nous sommes allés à Zurich fin octobre et nous venons de recevoir une contravention de 231€ car nous serions passés à un feu rouge depuis 40 secondes :

- nous sommes respectueux du code de la route
- nous ne connaissons pas bien Zurich, n'avons nous pas vu le feu rouge?
- si nous avons commis cette infraction, l'amende nous semble bien élevée
- il est indiqué sur le pb que nous ne pouvons pas avoir accès au dossier de la police municipale ni aux éventuelles photos.

Est-il possible d'expliquer cela, afin d'obtenir un brin de clémence de la part des autorités?

Ou bien devons confier le dossier à un avocat?

Je vous remercie pour votre réponse et vos conseils